



La Municipalité de Penthaz met au concours plusieurs postes de  
**Patrouilleurs/patrouilleuses scolaires**

Afin de compléter notre équipe de patrouilleurs/patrouilleuses scolaires, nous recherchons des personnes qui se sentent concernées et motivées par cette tâche.

### **Tâche**

Les patrouilleurs scolaires sont postés aux passages pour piétons placés sur le chemin de l'école ainsi qu'aux arrêts de bus. Les heures de service dépendent des horaires scolaires. En règle générale, les patrouilleurs doivent occuper le poste qui leur est assigné 10 à 15 minutes avant le début des classes et s'y trouver 2 à 3 minutes avant la fin des cours. Ils resteront en place jusqu'à ce que la majorité des élèves ait passé l'endroit en question.

En fonction de votre disponibilité, une ou diverses plages horaires peut/peuvent être définie(s) aux divers lieux stratégiques.

### **Formation et supervision**

Avant leur entrée en fonction, les patrouilleurs scolaires sont formés par les instructeurs de la police cantonale. Les patrouilleurs doivent être assurés dès leur formation.

### **Equipement**

Les patrouilleurs scolaires sont équipés de vêtements spéciaux. L'équipement est prêté par la Commune de Penthaz.

### **Assurance**

Le Bureau de prévention des accidents (BPA) a conclu les assurances suivantes pour les patrouilleurs scolaires :

- assurance-accidents collective en complément à la caisse-maladie privée, en division hospitalière privée, ainsi que des prestations en capital en cas d'invalidité ou de décès ;
- assurance responsabilité civile en cas de dommages causés à des personnes ou à des choses, y compris une assurance protection juridique pour les cas de procédure pénale.

### **Ce poste est fait pour vous, si**

- vous êtes disponible aux heures de début et de fin des classes ;
- vous avez 18 ans révolus et jouissez d'une bonne réputation ;
- vous êtes apte à travailler par n'importe quel temps ;
- la ponctualité est l'une de vos qualités ;
- vous aimez le contact avec les enfants.

### **Cette activité est rémunérée.**

Les offres comprenant une lettre de motivation sont à adresser à la Commune de Penthaz, Sylvie Nussbaum, sylvie.nussbaum@penthaz.ch – Place Centrale 5, CP 12, 1305 Penthaz.

La Municipalité